

Domaine Santé**Filière physiothérapie****Thérapies manuelles avancées****1. Caractéristiques du module**

Code : S.PH.SO370.3911.F.25

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais**2. Prérequis** Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :**3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés**

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).**Rôles majeurs exercés**

-
- Rôle d'expert-e
-
-
- Rôle de communicateur-trice
-
-
- Rôle de collaborateur-trice

-
- Rôle de leader
-
-
- Rôle de promoteur-trice de la santé

-
- Rôle d'apprenant et de formateur-trice
-
-
- Rôle de professionnel-le

Compétences principales

Le prénom « elles » utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document « Compétences relatives aux professions de la santé ».

Rôle expert-e

- **A2** Elles analysent les fonctions, les mouvements et la douleur avec des questions ciblées et pertinentes, au moyen de tests et de procédures d'évaluation standardisées ; elles établissent et documentent le diagnostic physiothérapeutique sur le plan structurel, fonctionnel, des activités et des participations.
- **A3** Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée.
- **A4** Elles font preuve de capacités d'observation prononcées ainsi que d'aptitudes manuelles, de perception tactile-kinesthésique et de capacités à faciliter le mouvement, lors des examens cliniques et lors de leur intervention.

Rôle de communicateur-rice

- **B1** Elles utilisent une communication verbale, non verbale et tactile pour construire une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec les patients/clients et l'utilisent comme élément de soutien d'une intervention physiothérapeutique centrée sur la personne et tenant compte des facteurs d'influence pertinents.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Approfondir différentes techniques en thérapie manuelle
- Développer une réflexion sur la prise en charge globale
- Acquérir et adapter de nouvelles techniques diagnostiques et thérapeutiques dans différentes situations cliniques et affiner la démarche de raisonnement clinique

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus**

- Évaluation : évaluation des différents complexes articulaires intégrés dans un cadre clinique : articulation temporo-mandibulaire, ceinture scapulaire, rachis cervical, thoracique, lombaire, ceinture pelvienne
- Interventions : techniques de thérapie manuelle diverses de différents complexes articulaires intégrés dans un cadre clinique (articulation temporo-mandibulaire, ceinture scapulaire, rachis cervical, thoracique, lombaire, ceinture pelvienne), orientées fascias (ex. : thérapie des fascias), orientées réflexes (MTC, introduction à la réflexologie)
- Raisonnement clinique : pratique du raisonnement clinique selon les concepts abordés

Page 1/2

- Relations et communication : enseignement des exercices et des mouvements, transmission de consignes claires
- Relation et communication : justification, explication de la prise en charge et définition des objectifs partagés au patient

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • Enseignement à distance | <input type="checkbox"/> |
| • Enseignement présentiel interactif | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Enseignement co-modal | <input type="checkbox"/> |
| • E-learning | <input type="checkbox"/> |
| • Cours pratiques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Cours théoriques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Pratiques simulées | <input type="checkbox"/> |
| • Travail personnel | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Travail personnel dirigé, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> |
| • Autres | <input type="checkbox"/> |

Exigences de fréquentation : La présence aux cours est obligatoire (cours pratiques, raisonnement clinique, prestations pédagogiques, simulation, travaux de groupe présentiels) Toute absence doit être annoncée et compensée.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

Examen oral pratique

- Période : dernier jour du module

Toute note inférieure à 4.0 entraîne l'insuffisance du module (Fx).

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

- Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3.5 et 3.9) Pas de remédiation

- Modalités : Examen oral pratique
- Période : à définir

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Remarques

La possibilité et les modalités d'utilisation de l'IA générative dans le cadre du module sera précisée lors de l'introduction du module. Si une utilisation est autorisée dans les travaux à rendre, elle doit être déclarée par l'étudiant (référence : moodle HES-SO numérique – l'IA dans l'enseignement à la HES-SO - Étudier avec l'IA).

9. Responsable de module

Responsable : Aline Reinmann

Enseignants :

Se référer au planning du cours et/ou au syllabus